



## AVIS PUBLIC

### INVITATION À UNE SÉANCE EXTRAORDINAIRE

**AVIS PUBLIC** est, par les présentes, donné par Mychelle Lévesque, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Kamouraska que :


Veillez prendre note qu'une séance extraordinaire du conseil de la municipalité de Kamouraska sera tenue, en présentiel, le 25 juillet prochain à 20H00 dans la grande salle du Centre communautaire. Étant donné qu'il n'y avait pas quorum hier, cette séance extraordinaire a été reportée au :

**Lundi, le 25 juillet 2022 à 20 h 00**

À l'ordre du jour de cette réunion :

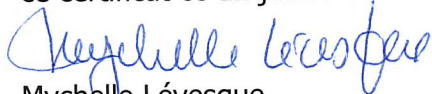
- Ouverture de la séance.
- Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire.
- Résolution pour demande de contribution financière au FDMK – Volet activité locale, loisir culturel.

**DONNÉ À KAMOURASKA, CE 12<sup>ième</sup> JOUR DU MOIS DE JUILLET 2022.**

  
Mychelle Lévesque,  
Directrice générale & greffière-trésorière

### CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Mychelle Lévesque, directrice générale et greffière-trésorière de la municipalité de Kamouraska, certifie sous mon serment d'office, avoir publié l'avis ci-haut, en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le conseil, soit le tableau d'affichage à l'extérieur du Centre communautaire sis au 67, avenue Morel et sur le site Internet de la municipalité le 12 juillet 2022 entre 8H00 et 15H30. En foi de quoi, je donne ce certificat ce 12 juillet 2022.

  
Mychelle Lévesque

